



Économie circulaire

| Journées régionales des transitions |

-
2021

ACCOMPAGNER LES USAGES ASSOCIANT ESS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Synthèse de l'atelier de la Journée des transitions en Occitanie

Face à un modèle de société fondé sur la surconsommation et l'exploitation des ressources, l'économie circulaire répond à l'urgence des transitions en proposant un modèle durable, de manière transversale. Selon [l'ADEME](#), l'économie circulaire prend en compte trois champs : la production et l'offre de biens et de services, la consommation au travers de la demande et du comportement du consommateur, et la gestion des déchets, avec le recours prioritaire au recyclage qui permet de fermer ce cercle vertueux.

L'économie circulaire peut ainsi se définir comme un « système économique d'échange et de production, qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement, tout en développant le bien-être des individus. »¹

1. *Économie circulaire*, [ADEME](#)

Au sein des trois champs, sept piliers sont identifiés et constituent autant de domaines d'action de l'économie circulaire :

1. **L'approvisionnement durable** : extraction/exploitation et achats durables, notamment dans l'exploitation des matières énergétiques et minérales ou dans l'exploitation agricole et forestière. Ce pilier recouvre les éléments relatifs aux achats privés et publics (entreprises et collectivités).
2. **L'écoconception**, qui vise, dès la conception d'un procédé, d'un bien ou d'un service, à prendre en compte l'ensemble de son cycle de vie en minimisant les impacts environnementaux.
3. **L'écologie industrielle et territoriale** constitue un mode d'interaction entre entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins. Elle vise à optimiser les ressources sur un territoire (énergies, eau, déchets, équipements et expertise).
4. **L'économie de la fonctionnalité**,² qui privilégie l'usage à la possession, en vendant des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes.
5. **La consommation responsable**, laquelle doit conduire l'acheteur, acteur économique ou citoyen, à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit.
6. **L'allongement de la durée d'usage**, qui conduit au recours à la réparation, à la vente, au don ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi.
7. **Le recyclage**, qui vise à utiliser les matières premières issues de déchets.

L'économie circulaire est source d'innovations, auxquelles contribuent les acteurs de l'ESS qui s'investissent sur chacun des piliers, en apportant notamment une attention particulière aux pratiques d'appropriation et de participation citoyenne, ainsi que de solidarité dans les usages.

L'atelier organisé lors de la Journée régionale en Occitanie proposait **une application de ces principes au domaine du numérique, durable et solidaire**. On entend par numérique durable les pratiques liées à l'impact environnemental du cycle de vie des produits, et le numérique solidaire renvoie à l'accessibilité pour toutes et tous au numérique et à l'accompagnement au changement d'usages vers une consommation numérique plus sobre.

À l'échelle des territoires, le maillage de ces projets et leur accompagnement par les collectivités territoriales **est vertueux pour l'environnement, la création de lien, la co-construction et structuration de filières locales** du numérique responsable, avec des retombées positives en termes de création d'emploi.

Pour aller plus loin :

Les structures et dispositifs d'accompagnement ESS et de droit commun accessibles aux acteurs de l'économie circulaire, dont les ressources compilées³ par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS) et la plateforme [Agir pour la transition](#) de l'ADEME.

2. *L'Institut européen de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération* définit l'économie de la fonctionnalité et de la coopération comme « un nouveau modèle économique dont les clés de lecture permettent de passer de la vente en volume de biens et services, à la vente des effets utiles de ces biens et services. Cet ensemble de transformations donne aujourd'hui la preuve d'une possible convergence des intérêts économiques avec les enjeux sociaux et environnementaux de notre temps ».

3. A titre d'exemple, *l'économie circulaire et solidaire en Pays de la Loire*, de la CRESS Pays de la Loire, *L'économie circulaire, sociale et solidaire en Bretagne*, de la CRESS Bretagne ou la boîte à outils « *Contribution de l'ESS à une économie circulaire normande* » de la CRESS Normandie.

Les outils spécifiques à la Région Occitanie :

- La plateforme [Cycl-op](#), co-construite avec des acteurs locaux de l'économie circulaire, dans le cadre du Plan régional d'action pour l'économie circulaire. Elle met en avant les initiatives, un agenda partagé, et propose aux acteurs un espace de partage des pratiques inspirantes.
- La carte [Carteco](#) référence les structures de l'ESS engagées au cœur des territoires pour accélérer la transition écologique. Ce projet pilote, porté par ESS France et sept CRESS, constitue une première version de l'outil portant sur le seul périmètre de l'économie circulaire. La carte collaborative est à ce stade en test en Occitanie, avec des initiatives dans les domaines de l'alimentation, déchets, matériel, pièces détachées en BTP, biodéchets, emballages et seconde vie des objets.

Structures intervenantes lors de l'atelier thématique organisé pendant les Journées régionales des transitions :

La Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) [Commown](#), l'association [Ateliers gersois d'innovation et d'insertion \(AG2i\)](#), la recyclerie numérique [La Rebooterie](#), la start-up agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) [Ammy Appliserv](#). Le débat a été animé par Elisa Yavchitz, déléguée générale [des Canaux](#).

L'économie circulaire est encore perçue de manière restrictive

L'économie circulaire est encore à promouvoir et son application au domaine du numérique semble aujourd'hui parfois peu évidente... Pourtant, elle représente un levier fondamental de l'évolution de nos usages du numérique, fortement consommateur de ressources et parfois excluant pour certains publics.

Dans le domaine du numérique, alors que 90 % de la population est équipée de smartphones, sensibiliser les acteurs économiques et citoyens à d'autres usages et modes de consommation représente un véritable défi. La sensibilisation au changement de nos usages doit s'attaquer à la représentation générale du recyclage comme but d'une démarche éco-responsable. En effet, le recyclage doit être compris et appliqué non comme une fin en soi, mais en tant que composante de l'économie circulaire. La conscientisation du pouvoir d'agir en matière de numérique responsable et solidaire passant par d'autres dimensions de l'économie circulaire (sobriété, prêt, réemploi...) à l'échelle individuelle et collective est donc incontournable.

Des pratiques ancrées dans l'économie de la fonctionnalité, pour une chaîne du recyclage efficace

En se détachant de la vente pour aller vers l'usage (le client n'est plus propriétaire d'un produit, mais d'un service), l'économie de la fonctionnalité, un des sept piliers de l'économie circulaire, favorise la réutilisation des terminaux, réduit les externalités en amont et en aval, et à terme, favorise le recyclage sans transfert de propriété.

La Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)⁴ Commown, membre des Licoornes,⁵ coopératives pour la transition, propose ses produits (téléphones et ordinateurs) à la location de longue durée. Les appareils ne sont donc jamais la propriété de leurs utilisateurs, Par ailleurs, les montants des abonnements mensuels étant dégressifs au fil du temps, chaque client a un intérêt financier à garder son appareil le plus longtemps possible. La flotte de l'ensemble des appareils appartenant aux sociétaires de la coopérative, la durée d'exploitation des composants se trouve prolongée par ce véritable réservoir de pièces détachées, permettant encore d'allonger la durée de vie des ordinateurs et smartphones.

Des outils numériques libres et accessibles, pour renforcer l'inclusion

Présentes dans la vie quotidienne, les interfaces numériques sont devenues incontournables pour réaliser des démarches administratives, de recherche d'emploi, de logement... Pour autant, leur accessibilité est conditionnée à la fois par leurs caractéristiques de propriété (open-source versus données privées) et par différents facteurs laissant en marge certains publics. Des outils et un accompagnement spécifique, reposant sur une autonomisation des personnes, sont essentiels pour garantir un numérique solidaire.

La start-up nîmoise agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), Appliserv conçoit et développe des logiciels et plateformes numériques open-source ouvertes au plus grand nombre, dont le réseau social solidaire Ammy. Cette plateforme a été pensée pour les personnes les plus fragiles, grâce à une coopération avec les associations APF France Handicap et Unis-Cité notamment. Véritable communauté numérique, sans publicité ou collecte de données, gratuite, cette plateforme incite les utilisateurs à ne pas rester derrière leurs écrans, en découvrant des activités proches de chez eux, en favorisant les échanges de services et donc le lien social.

Pour pallier ce qu'il faut bien appeler « l'illectronisme » et renforcer l'accessibilité au numérique et par conséquent au droit commun, l'association La Rebooterie, recyclerie numérique toulousaine, mise sur la formation aux outils numériques. Elle propose ainsi des activités de médiation pour renforcer l'autonomie des utilisateurs sur des ordinateurs et téléphones, mais aussi un service d'auto-réparation guidée, ou encore la mise à disposition de machines.

Un modèle multi-activités, associant emploi, ESS et numérique, pour des retombées positives sur le territoire

Au-delà des impacts environnementaux, l'économie circulaire est porteuse de puissants leviers en termes de relocalisation des flux financiers et des activités économiques. Aussi, la constitution de filières sectorielles locales, à partir des besoins du territoire, représente une solution durable également aux enjeux d'emploi.

L'association Ateliers Gersois d'Innovation et d'Insertion (AG2I) développe de nouvelles passerelles vers l'insertion professionnelle, en mutualisant et mobilisant l'ensemble des forces locales. Elle lutte contre l'exclusion en utilisant le numérique comme outil, avec notamment un chantier d'insertion pour le démantèlement et la valorisation de produits électroniques, ainsi qu'un dispositif, REACTIF, cofinancé par le Fonds social européen et le département du Gers, outil d'évaluation et d'aide à l'évolution des parcours d'insertion par des mises en situation professionnelle au sein d'ateliers de production.

4. Une [SCIC](#) a le statut juridique d'une SA, SARL ou SAS, elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés et soumise aux impôts commerciaux. « D'intérêt collectif » est celui pour lequel les associés et l'environnement peuvent se retrouver autour d'un objet commun en organisant une dynamique multi parties-prenantes. Pour se constituer une SCIC doit obligatoirement associer : des salariés, des bénéficiaires et un troisième type d'associé selon les ambitions de l'entreprise.

5. Neuf SCIC (Enercoop, Telecoop, Mobicoop, Coop circuits, la Nef, Citiz, Railcoop, label Emmaüs et Commown) forment les [Licoornes](#), pour construire avec les citoyens une plateforme facilitant leurs choix, en faveur d'un système économique coopératif. Le projet vise des offres communes entre les SCIC et des espaces d'interopération.

Enfin, face aux nécessaires transitions de nos modes de consommation et production numériques, et à la place incontournable que le citoyen tient au centre de ces dynamiques, les usages liant économie circulaire et ESS pourraient être renforcés à travers le développement de la SCIC.

Ces dynamiques de transitions doivent s'appuyer sur un discours à la fois positif et lucide sur les enjeux environnementaux, tout en proposant des alternatives concrètes, qui en appellent au pouvoir d'agir des citoyens. **Les SCIC proposent un système de gouvernance participatif, une horizontalité de la connaissance, des projets coopératifs associant les différentes parties prenantes (producteurs, soutiens, salariés et clients), une autonomisation émancipatrice du citoyen.** Ouvertes à la participation des collectivités territoriales, elles sont vectrices d'un changement de posture du côté des pouvoirs publics.

Cette forme d'organisation et de gouvernance de l'ESS se montre donc particulièrement propice aux projets de l'économie circulaire nécessitant de fédérer différentes parties prenantes dans une logique de chaîne de la production à la consommation, inscrite dans un projet de développement économique territorial durable et solidaire.

Dans le même registre de la valorisation des coopérations et du pouvoir d'agir citoyen, **les pratiques de mutualisation, plus précisément d'espaces, équipements et usages, représentent une voie pour rompre avec le modèle et les habitudes d'usages exclusivement individuels, comme avec les mécanismes d'obsolescence.** Le partage d'un lieu dédié aux transitions comme projet commun, le compagnonnage de pair à pair, la mise en commun d'outils ou fonctions supports, sont autant de leviers vers une autonomisation des citoyens et une consommation responsable. Concernant le numérique durable et solidaire, ces évolutions conduisent à une attention, à une exigence de l'allongement de la durée de vie des produits, entravant les logiques d'obsolescence.



Direction éditoriale : Marie VERNIER, Rédaction : Marie MORVAN
| Création graphique : Joséphine LEFEBVRE |
| Crédits photos : Pixabay |

Le Labo de l'ESS

5, rue Las Cases - 75007 Paris
01 80 05 82 00
contact@lelabo-ess.org



lelabo-ess.org



@lelabo_ess



lelaboess



Le Labo de l'ESS

CONTACT

Marie MORVAN
Chargée de mission
marie@lelabo-ess.org
tel : 07 84 17 91 33S